

Ministère du travail, de la santé, des solidarités et des familles

**Arrêté du 21 août 2025 portant nomination à l'Union nationale des professionnels de santé**

NOR : TSSS2530385A

Le ministre auprès de la ministre du travail, de la santé, des solidarités et des familles, chargé de la santé et de l'accès aux soins,

Vu le code de la santé publique ;

Vu le code de la sécurité sociale, notamment les articles L. 182-4, R. 182-3 et R. 182-3-3 ;

Vu la proposition du Syndicat national autonome des orthoptistes,

Arrête :

Article 1<sup>er</sup>

Madame Élodie DOMALAIN est nommée membre suppléant de l'Union nationale des professionnels de santé en remplacement de Madame Véronique DISSAT au titre des représentants du Syndicat national autonome des orthoptistes et pour la période du mandat restant à courir.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarités.

Fait le 21 août 2025.

Pour le ministre et par délégation :  
La cheffe de service, adjointe au directeur de la sécurité sociale,  
Delphine CHAMPETIER

Pour le ministre et par délégation :  
La directrice générale de l'offre de soins,  
Marie DAUDÉ